

BILAN D'ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE SECTEURS



2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

DU SAMEDI 13 AVRIL 2024 À CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU



BILAN D'ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE SECTEURS

Mesdames, Messieurs, bonjour à toutes et à tous.

Je vais vous présenter le rapport d'activité avec les thèmes et bilans déclinés lors des réunions de secteurs.

Nous tenons à remercier les professionnels de la Fédération pour la préparation du Powerpoint, présenté à ces réunions de secteurs ainsi qu'à Joël Quaran d'avoir assuré la logistique de présentation. Enfin je remercierais notre Président et tous mes collègues administrateurs qui se sont déplacés ainsi que tous nos amis chasseurs qui sont venus écoutés, dialogués avec beaucoup d'échanges constructifs, jusqu'à 135 personnes pour la réunion des 3 secteurs du sud, c'est un record de présence pour une réunion de secteurs.

LES THÉMATIQUES

1- LA SÉCURITÉ

C'est pour nous le thème le plus important, le Président et le Conseil d'administration tiennent à vous demander de redoubler de vigilance lors de parties de chasse et surtout de battues. A ce sujet la FDC met en place des audits sécurité de conseils afin de mieux organiser et préparer les battues avec les postes et les angles à 30 degrés. Bien évidemment ces audits se préparent à l'avance, donc n'attendez pas le dernier moment pour consacrer un peu de temps à mieux sécuriser vos battues en mettant en place ces audits.

A fin 2023, c'est 40% des chasseurs qui ont été formés à la décennale sécurité et cela va se poursuivre.

Le partenariat sur le ciblage va se poursuivre avec la FDC et l'association des chasseurs de Grand Gibier à Plouarzel.

Les autres formations sur la chasse sécurisée en battue ou la chasse des cervidés va aussi continuer, attention en allant daguer un sanglier ou un cerf, cela peut être dangereux.

Pour tendre vers zéro accident la FNC a décliné 14 mesures en 3 chapitres qui sont de renforcer la formation et la sensibilisation des chasseurs, avec des règles de sécurité strictes et d'assurer un meilleur partage des espaces et d'information des usagers de la nature, ceci se règle aussi par le dialogue.





2- LE PETIT GIBIER



LE LAPIN DE GARENNE

La saison a été aussi mauvaise que les saisons précédentes avec les épizooties (RHDV2, myxomatose, coccidiose), et la faiblesse des populations.



LE LIÈVRE

Le lièvre continue de progresser particulièrement sur la partie nord du département en progression ou en forte progression, ainsi que sur d'autres secteurs. Les comptages du premier trimestre 2024 en attestent. Sur la partie sud-est du département, le lièvre stagne ou régresse, la cause en est l'augmentation de la population de renards après l'épidémie de gale sarcoptique. Le bracelet sera le même que l'an passé.



LA BÉCASSE DES BOIS

La migration de la bécasse a été tardive et en faible densité jusqu'au 20 novembre à cause des températures et des tempêtes, puis il y a eu de beaux effectifs observés. Il y a eu par ailleurs de grandes disparités entre les territoires et d'une semaine à l'autre. Cela a été quand même une bonne saison.



LE PIGEON RAMIER ET LE GIBIER D'EAU

Pour le Pigeon, la migration a été aussi tardive. Les oiseaux sont arrivés début novembre et ne sont pas restés longtemps, pour le pigeon une modification est demandée et votée en AG.

Les anatidés ont migrés très tardivement vers mi-novembre à cause des températures de l'été et des tempêtes.



LE FAISAN ET LA PERDRIX

Actuellement le faisan est géré sur trois secteurs du département : le GIC de Cornouaille, le Cap Sizun, les monts d'Arrée et sur 17 sociétés du nord du département. Les comptages ont été fixés sur le GIC. Les populations évoluent peu.

La perdrix est très peu présente sur le département et est issue des lâchers.





3- LE GRAND GIBIER



LE CHEVREUIL

Nous avons demandé aux gestionnaires des plans de chasse qu'ils soient réactifs dans les demandes d'attributions face aux baisses de population et aussi face aux risques de dégâts aux cultures sensibles, cultures maraichères, sapins de Noël, plantations. Dans certains secteurs le chevreuil est en baisse, dans d'autres il progresse et dans d'autres c'est stable, il n'y a pas de règles, globalement, il y aura une petite baisse dans les attributions cette année dans le département. Attention à la pérennité de l'espèce ou il est observé peu de jeunes. Je signale que la déclaration des prélèvements doit être réalisée dans les 72h afin de mieux suivre ceux-ci et aussi les anomalies liées aux maladies, aux déficiences ou aux problèmes climatiques. Comme chaque année, la réunion concernant les sapins de Noël a eu lieu, avec les sociétés possédant des sapins de Noël.



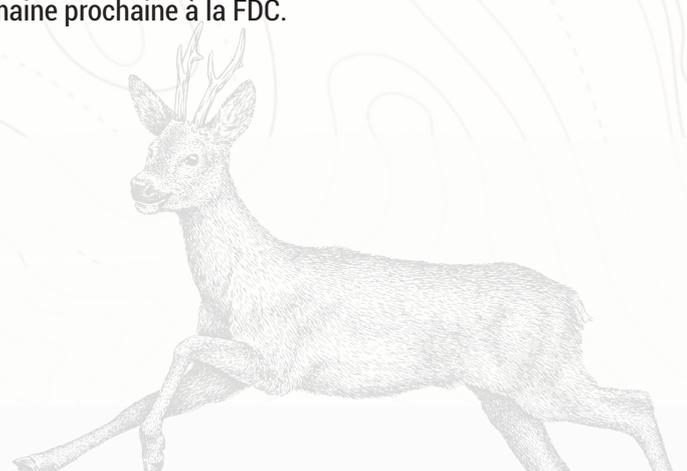
LE SANGLIER

En 2013/2014, 330 sangliers ont été prélevés sur 86 communes. Au 30 juin 2021 il y avait 1777 sangliers prélevés à la chasse et tués en collision et sommes passés à ce jour à plus de 3800 prélèvements et tués en collision, et nous dépasserons les 4000 sangliers au 30 juin 2024. Nous dépasserons aussi les 5000 prélèvements la saison à venir soit un an avant notre projection que nous vous avons présentée. Pour combattre cette explosion de l'espèce le Président vous a parlé de la boîte à outils avec des battues, des tirs à l'affût et à l'approche,... Quant à moi j'insisterais sur la nécessité de regrouper les sociétés et les territoires pour mieux le chasser et être plus efficace. Nous vous demandons aussi de continuer à ne plus donner de consignes de tir, sur la taille petit, moyen, gros, le sexe ou le nombre à tirer. Il va falloir que nous changions nos habitudes car l'ensemble du département va être concerné à court terme et nous sommes tous concernés, c'est une cause majeure. Il faut aussi que les chasseurs de sangliers arrêtent de se confronter et travaillent ensemble. Cette année aussi il y a eu beaucoup de chiens blessés ou tués lors de battues aux sangliers. La chevrotine a fait débat vue sa dangerosité et sera votée ce jour en AG. Si vous voulez effectuer une commande de miradors, faites le dès la semaine prochaine à la FDC.



LE CERF ET LE DAIM

Pour les cervidés les prélèvements ont été de 7 cervidés en 2018, 14 en 2020, 15 en 2022 et 23 en 2023. Cette augmentation est quasi régulière, mais le taux de réalisation est faible à 57% en 2024 par rapport aux départements voisins qui ont un taux bien supérieur. Il est important de se regrouper pour les demandes d'attributions. Nous remercions les sociétés de chasse qui protègent aussi les cultures avec du rubalise pour éviter les dégâts de cervidés. L'augmentation du nombre de cervidés est constante et les comptages ont été réalisés. Pour le daim l'espèce est quasiment éradiquée, il ne reste plus que 2 animaux sur Saint Hernin, Spézet. Si vous voulez côter vos trophées vous pouvez vous faire aider avec la FDC29 et l'association des chasseurs de grand gibier.





LES DÉCHETS DE VENAISON

80 tonnes ce sont les déchets de venaison sur une année dans le Finistère. De plus en plus de communes, d'intercommunalités et de sociétés de chasse s'y mettent à l'instar de nos deux collègues administrateurs Maël PEDEN et Lionel FER qui ont des expériences réussies sur le sujet et à qui vous pouvez demander conseils.

LES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER

Le bilan des indemnisations des dégâts 2022/2023 de grands gibiers étaient de 301 222 € pour 204 dossiers dont 294703 € pour 199 dossiers de sangliers. La carte des dégâts se superpose quasiment à celle des prélèvements. Pour la saison 2023/2024 il y a déjà 146 dossiers avant les semis de printemps. En 5 ans les indemnisations de dégâts de sangliers ont été multipliées par 5. Nous remercions les sociétés et territoires qui s'investissent à protéger les cultures des agriculteurs par des moyens légaux (clôtures électrifiées,..). Les dégâts de sangliers seront compensés cette année à venir pour partie par une contribution de solidarité territoriale adressée aux sociétés qui a été présentée dans les réunions de secteurs, la FDC 29 s'est aussi libérée de 2 personnes en deux ans. La FDC 29 remercie aussi le Conseil Départemental de son aide aux sociétés de chasse à travers les 10€/chasseur, qui est en partie réglée, c'est le seul département en France qui subventionne sa FDC. Le plan de résilience était de 86000€ la saison dernière par rapport à la guerre en Ukraine et aux coûts des denrées.

LE SANITAIRE

Le département a été affecté par l'épizootie de l'Influenza aviaire, hautement pathogène qui est qualifiée de négligeable sur l'ensemble du territoire métropolitain et qui a affecté quelques élevages, mais particulièrement les oiseaux marins et très peu les anatidés. La France est toujours indemne de PPA. Les autres pathologies sont récurrentes dans le département que sont la coccidiose, la tularémie, la yersiniose la Maneihima





4- LES PRÉDATEURS DÉPRÉDATEURS

Les espèces nuisibles du groupe 2 en Finistère comprennent le corbeau, la corneille, l'étourneau sansonnet et le renard pour la période 2023-2026. La pie n'a pas été retenue car nous n'avions pas de justificatifs pour 10 000 € de dégâts. Pour le blaireau nous attendons la période complémentaire à partir du 15 mai 2024 puisque l'arrêté de Monsieur Le Préfet a été attaqué par des associations environnementalistes. Le loup mort au bois de Conveau en limite du Finistère n'avait pas de plomb ou de balle d'après le procureur de Lorient. Le loup soit disant vu à Querrien était un chien.

5- L'ECO-CONTRIBUTION

Concernant le fond d'éco-contribution des Fédérations des chasseurs, celui-ci permet de réaliser des actions favorables à la biodiversité et à l'environnement. Depuis 2020 ce sont 1300 projets réalisés en France. En Bretagne les thématiques sont l'agroécologie, le bocage, l'étude et la protection des zones humides, l'éducation à l'environnement et la restauration d'espaces naturels. En Finistère 6 projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation pour la biodiversité :

Le site de Ty Blaise pour la restauration, la conservation de la biodiversité, c'est la vitrine de la FDC29 avec des objectifs et des enjeux internationaux de conservation d'espèces en zone humide.

Un autre projet consiste à réaliser des tests en vue de l'acceptation de la faune sauvage par le monde agricole en limitant les dégâts d'espèces chassables.

La restauration du vivier remarquable de la zone humide de Kerlouan.

La FDC 29 n'est pas en reste par la qualité et l'innovation de ces travaux de biodiversité qui sont reconnus nationalement, et nous en sommes très fiers à la FDC 29.

6- LES DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE ET PLANNING DES FORMATIONS

Ces dates vous ont aussi été présentées dans les réunions de secteurs et validées en CDCFS. tout comme le planning du tableau des formations.

Y-a-t-il des questions ?

Je vous remercie de votre ATTENTION

Par le Président : Approbation du rapport d'activité ; quels sont ceux qui sont contre, abstention

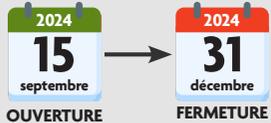
DATES D'OUVERTURES 2024/2025

PETIT GIBIER DE PLAINE



FAISAN

OUVERTURE GÉNÉRALE



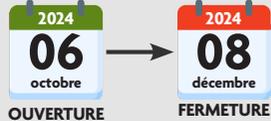
PÉRIODE SPÉCIFIQUE

15 septembre 2024
au
11 novembre 2024



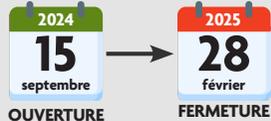
LIÈVRE

OUVERTURE GÉNÉRALE



LAPIN DE GARENNE

OUVERTURE GÉNÉRALE



GRAND GIBIER

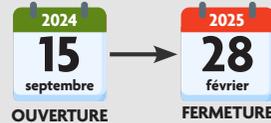


CHEVREUIL

PÉRIODE ANTICIPÉE

01^{er} juin 2024
au
15 septembre 2024

OUVERTURE GÉNÉRALE



CERF

PÉRIODE ANTICIPÉE

01^{er} septembre 2024
au
15 septembre 2024

OUVERTURE GÉNÉRALE

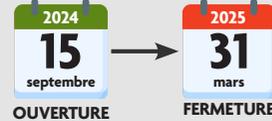


SANGLIER

PÉRIODE ANTICIPÉE
01^{er} juin 2024
au
14 août 2024

15 août 2024
au
15 septembre 2024

OUVERTURE GÉNÉRALE



VÉNERIE SOUS TERRE



BLAIREAU

OUVERTURE GÉNÉRALE



PÉRIODE

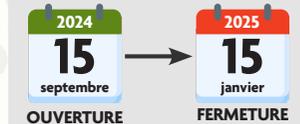
COMPLÉMENTAIRE

15 mai 2025
au
14 septembre 2025



AUTRES ESPÈCES

RAGONDIN - RENARD
OUVERTURE GÉNÉRALE



GIBIER D'EAU ET OISEAUX DE PASSAGE



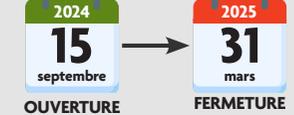
FIXÉES PAR ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

PÉRIODE DE RÉCOLTE
01^{er} juillet 2024
au
15 décembre 2024

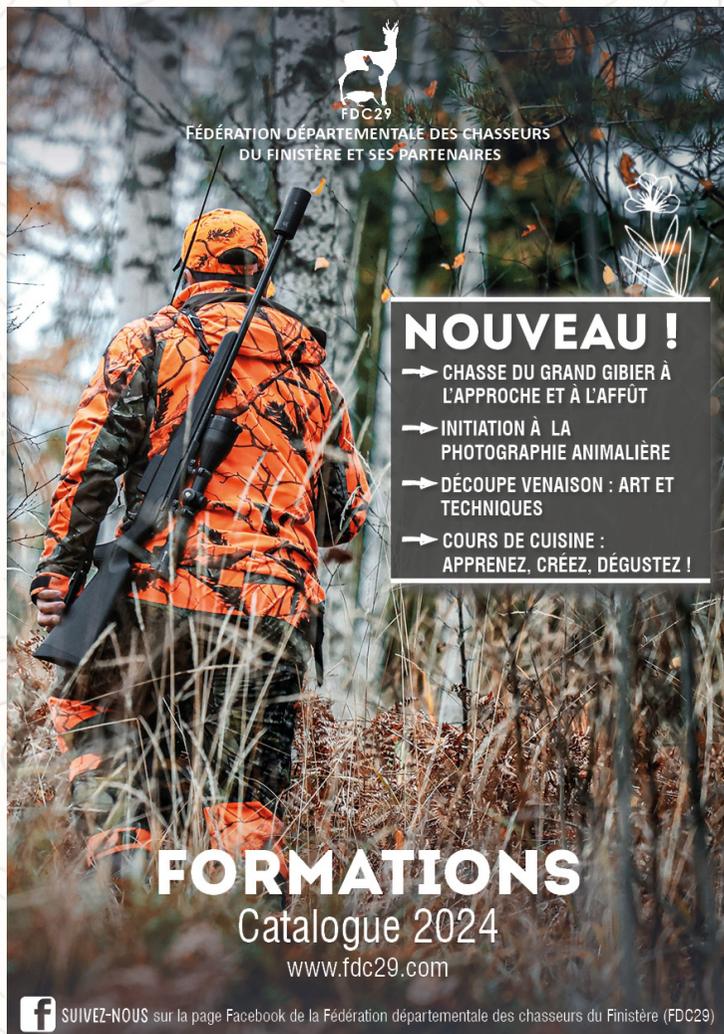
SEMIS DE PRINTEMPS
01^{er} avril 2025
au
31 mai 2025

CHASSE À COURRE, À COR ET À CRI

OUVERTURE GÉNÉRALE



DATES DES FORMATIONS 2024/2025



FDC29
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DU FINISTÈRE ET SES PARTENAIRES

NOUVEAU !

- CHASSE DU GRAND GIBIER À L'APPROCHE ET À L'AFFÛT
- INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE ANIMALIÈRE
- DÉCOUPE VENAISON : ART ET TECHNIQUES
- COURS DE CUISINE : APPRENEZ, CRÉEZ, DÉGUSTEZ !

FORMATIONS
Catalogue 2024
www.fdc29.com

 SUIVEZ-NOUS sur la page Facebook de la Fédération départementale des chasseurs du Finistère (FDC29)



EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Toute l'année 2024
(excepté mars et juillet)



CHASSE ACCOMPAGNÉE

Samedi 15/06/2024

Samedi 31/08/2024



CHASSE À L'ARC

Samedi 06/07/2024

Judi 05/09/2024

Samedi 12/10/2024



BREVET GRAND GIBIER

Début mars 2024



SÉCURITÉ EN BATTUE

Samedi 18/05/2024

Samedi 22/06/2024

Lundi 02/09/2024



AGRÈMENT DE PIÈGEUR

Samedi 20/04/2024

ET

Samedi 27/04/2024

DATES DES FORMATIONS 2024/2025



AGRÉMENT DE GARDE-CHASSE
13, 14 et 15 juin 2024



INITIATION À LA RECHERCHE AU SANG DU GRAND GIBIER
Avril 2024 / Mai 2024



INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE ANIMALIÈRE
Juin 2024



RÉGULATION DES CORVIDÉS
Samedi 02/03/2024 (matin)



CHASSE DU GRAND GIBIER À L'APPROCHE ET À L'AFFÛT
01er juin 2024



DÉCOUPE VENAISON : ART ET TECHNIQUES
Octobre / novembre 2024
(formation d'1/2 journée : matin)



HYGIÈNE DE LA VENAISON
Samedi 07/09/2024
(formation d'1/2 journée : matin)



CIBLAGE DES ARMES
06 et 20 avril 2024
04 et 25 mai 2024
03 et 10 août 2024



COURS DE CUISINE : APPRENEZ, CRÉEZ, DÉGUSTEZ !
Novembre / décembre 2024

Fédération
Départementale
des Chasseurs du
Finistère



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FDC 29

samedi 13 avril 2024